

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <b>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</b>	2012/20  Paraphe : <b>FS</b>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE  <i>Délibération n° DC2012/20</i>	

Nombres de membres

En exercice : 126

Présents : 82

Votants : 87

(Dont pouvoirs : 5 )

**POUR : 87**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00**

L'an deux mille douze, le onze avril, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 29/03/2012

M. Philippe ETIENNE est élu secrétaire de séance.

**Ayant pouvoir de vote :** *Mesdames* Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Marie-Ange BROUILLON ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Françoise CAPPILLE ; Marie-Hélène DEVER ; Nadine DIDIER ; Béatrice FABRITIUS ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Marie-Hélène MOREAU ; Françoise PERONNE ; Chantal PETITJEAN ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Françoise TOUSSAINT ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Régis ANDRE ; Régis BARRE ; Tony BESANCON ; Bernard BESTEL ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Patrick BROUILLON ; Roland CANIVENQ ; Francis CANNAUX ; Thierry CHARTIER ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Maurice CREUWELS ; Dominique DANNEAUX ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Christophe GIOT ; Bernard GIRONDELLOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Benoît HUREAU ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Jacques LANTENOIS ; Francis LAUNOY ; Fabrice LEFEVRE ; Jean-Pierre LELARGE ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Jacques MACHAULT ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Patrick PARIS ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; Paul PONCIN ; André POULAIN ; Guillaume QUEVAL ; Christophe RANSON ; Jean-Marie REVILLION ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Wilfried TARNOWSKI ; Gildas THIEBAULT ; Pierre THIERY ; Bernard WISNIEWSKI.

**Représentés :**

Madame Geneviève COSSON donne pouvoir de vote à M. COURVOISIER-CLEMENT ; Monsieur Jacques BOUILLON donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET ; Monsieur Pascal DELANDHUY donne pouvoir de vote à M. Jean Marc LOUIS ; Monsieur Damien GEORGES donne pouvoir de vote à M. Hervé LAHOTTE ; Monsieur Dominique HARBOUT donne pouvoir de vote à Mme Nadine DIDIER

**OBJET : PROGRAMME EUROWOOD - PARTENARIAT AVEC L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE**

Considérant le programme transfrontalier EUROWOOD qui permet de mettre en place des actions Bois Energie spécifiques sur le territoire correspondant aux objectifs suivants :

- ⇒ Favoriser localement l'émergence d'une filière « bois énergie » pérenne dans le cadre de la lutte contre l'effet de serre (limitation des émissions de gaz à effet de serre)
- ⇒ Valoriser les ressources en bois du Pays, par sa transformation en bois-plaquette (3 à 5 cm de section)
- ⇒ Diversifier les activités agricoles et consolider économiquement les exploitations
- ⇒ Préserver les paysages « bocagers » du territoire
- ⇒ Développer de l'activité économique et préserver et/ou créer des emplois locaux autour de cette filière

Considérant que l'Agence Locale de l'Energie est l'opérateur français du Programme Interreg Eurowood ;

Vu la délibération n°09/34 du Conseil de Communauté du 26 mars 2009 approuvant la signature d'une convention de partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie dans le cadre du programme Eurowood ;

Considérant l'arrivée à son terme de la convention de partenariat signée avec l'Agence Locale de l'Energie – Programme Eurowood ;

Considérant le coût du renouvellement de cette convention, arrêté à 3000 € ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- **APPROUVE** le renouvellement de la convention de partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie – Programme Eurowood – pour une durée de 3 ans ;
- **DEGAGE** les crédits correspondants,
- **AUTORISE** le Président à signer tout acte à intervenir ».

Pour extrait certifié conforme, le 16 avril 2012

Le Président,

Francis SIGNORET

